

**Rapport de la commission du Conseil communal d'Yverdon-les-Bains  
chargée de préavis sur la prise en considération du PO20.08PO  
Postulat de M. Ruben RAMCHURN du 1<sup>er</sup> octobre 2020  
Pour des protections hygiéniques gratuites pour les élèves des écoles  
secondaires yverdonnoises**

---

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission a siégé le 8 juin 2021.

Elle était composée de Mesdames et Messieurs Aurélie Maude HOFER, Léa ROMANENS, Pierrette ROULET-GRIN, Giuseppe ALFONZO, Nathalie GUTIERREZ, remplaçante de Ruben RAMCHURN, Ervin SHEU et de la soussignée, désignée présidente.

La délégation municipale était composée de MM. Jean-Claude RUCHET, Municipal et Pierre-André JUNOD, Chef de service. Nous les remercions pour leurs précieuses informations.

**Etat des lieux sur le plan cantonal :**

Le Grand Conseil était très partagé quant à la mise en place de distributeurs de protections hygiéniques dans les écoles. Soixante-huit députés s'opposent, mettant en évidence qu'il y a longtemps que tant les secrétariats que les professeurs donnent des protections hygiéniques aux élèves qui le demandent.

Les soixante-huit députés plaidant pour ce postulat estiment qu'à l'adolescence, il n'est pas facile de faire la démarche d'aller demander une protection hygiénique à son enseignant.

Finalement grâce à la voix de la Présidente, les autorités cantonales acceptent que, dès la rentrée, 45 établissements scolaires vaudois fassent partie d'une expérience-pilote.

Le Canton prendra en charge le financement de la mise en place des boîtes dans les toilettes, ainsi que les protections hygiéniques. L'installation sera à la charge des Communes.

Une information sera faite aux élèves, afin d'éviter les risques de mauvaise utilisation de ce matériel.

**Etat des lieux sur le plan communal :**

Dans le cadre du secondaire 1, seul le Collège de Léon Michaud fait partie de l'expérience-pilote.

La Municipalité est en tractation avec le Canton pour que l'établissement des Rives du Lac soit également retenu, estimant qu'il serait injuste que seule une partie des élèves

yverdonnoises puissent bénéficier de ces protections hygiéniques. Dans l'intervalle, les adolescentes peuvent aller au secrétariat.

**Dans le cadre du post-obligatoire :**

- Le Centre professionnel fait également partie de l'expérience-pilote.
- Le gymnase a installé en février 2020 des boîtes de protections hygiéniques dans les toilettes.
- La HEIG-VD met à disposition ces protections via les secrétariats.
- Le Conseil des jeunes s'est beaucoup investi pour que des boxes, imaginées par un designer soient installées notamment au Jardin japonais, à l'Amalgame, dans les quartiers de la Villette, Pierre-de-Savoie, Les Moulins. Au vu de leur extraordinaire engagement, le projet du Conseil des jeunes est accepté par la Municipalité, malgré certaines craintes liées à l'hygiène et aux éventuels vandalismes. L'installation de ces boîtes bénéficiera d'une dispense d'enquête. Dès cet automne et pour une période d'essai de six mois, ces « boxes » seront installées dans certains lieux publics.

Dans les rangs de notre commission, les mêmes arguments « pour et contre » que ceux avancés par les députés du Grand Conseil animent nos discussions.

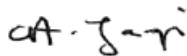
Nous arrivons à la conclusion suivante : Vu l'expérience-pilote lancée par l'Etat de Vaud entre le dépôt du postulat de M. Ruben RAMCHURN (1<sup>er</sup> octobre 2020) et la séance de la commission ad hoc du Conseil communal d'Yverdon-les-Bains (8 juin 2021) – expérience-pilote cantonale de grande envergure introduisant la distribution gratuite de serviettes hygiéniques dans 45 établissements de degré secondaire ou écoles professionnelles du Canton :

La commission ad hoc du Conseil communal d'Yverdon-les-Bains décide de suspendre ses travaux en attendant la décision de niveau cantonal, résultant de l'expérience-pilote citée plus haut. La présente décision est portée à la connaissance de la Municipalité et de la Présidente du Conseil communal.

**Conclusions :**

Au vu de ce qui précède et dans l'attente des décisions cantonales définitives au sujet de l'intégration du Collège des Rives dans l'expérience-pilote, la majorité des membres de la commission soutient le postulat et son renvoi à la municipalité.

Claude-Anne JAQUIER, rapportrice



Yverdon-les-Bains Le 26 juillet 2021

Annexe : PO20.08PO